Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 20 octobre 2011
N° CERTA-2011-AVI-579

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Multiples vulnérabilités dans Moodle

Conditions d'utilisation de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html
Dernière version de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-579

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-579
Titre	Multiples vulnérabilités dans Moodle
Date de la première version	20 octobre 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletins de sécurité Moodle MSA-11-0026 à MSA-11-0041 du 18 octobre 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Déni de service à distance ;
- contournement de la politique de sécurité ;
- atteinte à la confidentialité des données ;
- injection SQL ;
- injection de code indirecte à distance ;
- injection de requêtes illégitime par rebond.

2 Systèmes affectés

- Moodle versions 2.1.x antérieures à 2.1.2 ;
- Moodle versions 2.0.x antérieures à 2.0.5 ;
- Moodle versions 1.9.x antérieures à 1.9.14.

3 Résumé

De multiples vulnérabilités dans Moodle permettent notamment la réalisation d'un déni de service à distance.

4 Description

De multiples vulnérabilités ont été découvertes dans Moodle. La plus sérieuse d'entre elles permet de réaliser un déni de service à distance.

5 Solution

Se référer aux bulletins de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

– Bulletins de sécurité Moodle Moodle MSA-11-0026 à MSA-11-0041 du 18 octobre 2011 : http://moodle.org/mod/forum/view.php?f=996&showall=1

Gestion détaillée du document

20 octobre 2011 version initiale.